

SANTERRE SAEP

Amiens, le 5 mars 2020

MONSIEUR LE PRESIDENT
SANTERRE SIEP
BUREAU DDE
1 RUE D'ASSEL
80170 ROSIERES EN SANTERRE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le :	mardi 18 février 2020 à 10h57
Unité de gestion		00107797		par :	2VD
Installation	UDI	000658	CAIX-CAIX UDI	Type visite :	D1
Point de surveillance	S	0000001218	CENTRE BOURG	Commune :	FOUQUESCOURT
Localisation exacte			3 GRANDE RUE MITIGEUR CUISINE		

inférieure supérieure inférieure supérieure

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L' AISNE

Type de l'analyse : PCLAT

Code SISE de l'analyse : 00107908

Référence laboratoire : H_CS20.2314.2

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure supérieure

inférieure supérieure

DIVERS MINERAUX

Perchlorate

7,3 µg/L

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00107797)

L'analyse a révélé la présence de perchlorate dans une concentration comprise entre une valeur strictement supérieure à 4µg/l et une valeur inférieure ou égale à 15µg/l, l'Anses préconise de ne pas préparer de biberons avec l'eau du robinet pour les nourrissons de moins de 6 mois.

Pour la Préfecture et par délégation,
l'Ingénieur du Génie Sanitaire


Jérôme Veyret